



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
14 Octobre

COMPTE RENDU

Étaient présents : Tous les conseillers sauf

Excusé(e)s : HUOT Pierre

Absent(e)s : 0

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc VERNEREY

Le Maire ouvre la séance à 20h30.

Après avoir lu le compte rendu du dernier conseil municipal, en date du 2 Septembre 2011,
Il présente l'ordre du jour, à savoir :

- **Assainissement – Le point sur les travaux**

Le Maire informe le conseil que les travaux de construction de la station de traitement des eaux usées, ont débuté le 5 septembre dernier. C'est l'entreprise SBM TP qui assure les travaux de terrassement, tant au niveau du bassin, qu'au niveau des canalisations et des branchements.

Les conditions météo particulièrement clémentes ont permis une très bonne progression dans l'exécution de ces travaux. Le basculement du réseau actuel sur le nouveau bassin de traitement devrait intervenir autour du 15 Novembre prochain.

- **Assainissement – La taxe d'assainissement**

Le Maire informe l'équipe municipale que d'ors et déjà, en compagnie de Jacques BERTRAND, 1^{er} Adjoint, des premières simulations sont à l'étude, dans l'optique de mettre en place la taxe d'assainissement collectif dès le 1^{er} Janvier 2012. Un débat très intéressant sur les différentes options de taxation, montre et confirme la nécessité de communiquer avec la population, à travers l'organisation d'une réunion publique, sur les thématiques suivantes :

La loi sur l'eau

L'assainissement Collectif

L'assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)

- **Assainissement – Évolution du réseau de collecte**

Le Maire rappelle les résultats de l'étude conduite dans les années 2000/2002. A cette époque, le conseil municipal s'était prononcé favorablement pour la réalisation d'une antenne de réseau, prévue à l'ouest du village. Le maire met au débat ce projet d'antenne et sollicite les conseillers sur la conduite à adopter quant à la faisabilité de tout ou partie de cette extension de réseau. Jacques BERTRAND précise que le coût de ces travaux serait impacté sur le budget général de la commune. Le maire s'engage à consulter les abonnés concernés et à affiner les coûts induits par cet investissement.

- **Les projets futurs de déneigement**

Le Mardi 20 septembre dernier, sur son initiative, le maire à invité les Maires et quelques conseillers des communes de Hyèvre-Magny, Hyèvre-Paroisse et Villers. Assistaient également à cette réunion, Jérôme GARNERET, Claude HENRIOT, respectivement Président et Trésorier de la CUMA, M. Gérard GARRIGNOT chauffeur chargé des travaux de déneigement sur les trois communes. M. Dominique HUOT complétant cette assemblée.

Cette réunion avait pour but d'échanger et de réfléchir sur les possibilités de rendre les travaux de déneigement plus efficaces et plus performants, en se dotant d'une lame à neige moderne, installée devant un tracteur de la CUMA.

Les échanges fructueux de cette discussion ont abouti à l'élaboration d'une convention de partenariat contractée entre la CUMA et les trois communes.

Sur les conseils de Dominique HUOT, il est décidé de l'achat d'une lame à neige, porté par la CUMA qui répercutera les coûts d'amortissement, de fonctionnement et d'entretien au travers d'une facturation annuelle. De même, les communes assureront, chacune pour ce qui les concerne, la rémunération des honoraires du chauffeur.

- **Questions et Activités diverses**

Gestion des bois - Affouage

Le Maire rend compte au conseil municipal de la recette obtenue cette année par les travaux d'affouage. Cette recette s'élève à 1 561.80 € pour 411 stères de bois de chauffage.

Le maire donne la parole à Jean-Luc VERNEREY et Patrick GARNERET, garants des bois, aux fins de recueillir leurs remarques techniques au regard de ces travaux.

Pas de grosses difficultés, si ce n'est parfois l'identification délicate des affouagistes. Un rappel sur ce point sera fait lors de la prochaine saison.

Le Maire soumet à l'assemblée la nécessité de réactualisée la délibération statuant sur le tarif de l'affouage, fixé en Mai 1999. Ce tarif était alors fixé à 25.00 F. Sur la demande des services du Trésor Public, il convient d'actualiser ce tarif en euro. Le Maire propose au conseil l'opportunité d'arrondir le tarif actuel de 3.81 € à 4.00 €.

Ce nouveau tarif est unanimement accepté par l'assemblée.

Le Maire rend compte du retrait de la coupe de bois mise en vente cette année, lors de la vente à Baume le Mardi 11/10/2011. Le Maire rencontrera le garde O.N.F. prochainement afin de mettre en place l'affouage 2011/2012.

Fonctionnement de la station de traitement

La station de traitement des eaux usées sera opérationnelle dès le début 2012, le Maire soumet au conseil municipal une réflexion portant sur les futures tâches d'entretien et de bon fonctionnement de cet ouvrage et pose la question :

Doit-on confier ces travaux d'entretien à un prestataire de service ?

Après discussion le conseil autorise le maire à consulter d'éventuels prestataires, en mesure de soumissionner ces travaux.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 h 45.